



Optigestion

39, avenue Pierre I^{er} de Serbie – 75008 PARIS

Tél. 01 73 11 00 00 – Fax 01 73 11 00 01

www.optigestion.com

Paris, le 31 janvier 2021,

Prise en compte des risques de durabilité dans les politiques d'investissement et des incidences négatives des décisions d'investissement

Démarche générale de prise en compte des facteurs de durabilité

L'équipe de Gestion d'Optigestion est sensibilisée aux thématiques environnementales, sociales et de qualité de la gouvernance. Elle sélectionne avec rigueur les actifs de ses fonds en se basant sur des critères financiers mais également extra-financiers.

Toutefois, le processus d'investissement de la Société de Gestion n'intègre pas de méthodologie d'analyse ESG et les risques de durabilité ne sont pas pris en compte.

A ce jour, la Société de Gestion ne prend pas non plus en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement au niveau des facteurs de durabilité.

Optigestion est dans une phase de recherche préalable qui vise à mieux comprendre les critères ESG, leur mesure, leur impact. Notre démarche actuelle vise à mieux cerner les appréciations fournies par les différentes sources existantes et leurs éventuelles divergences, à mieux comprendre l'impact de chaque critère dans la notation finale, à définir les limites acceptables et celles qui ne le seraient pas, à trouver une façon pertinente de pondérer puis d'intégrer ces notations dans notre méthode de sélection. En attendant d'être parvenu à ce stade de maîtrise suffisante, Optigestion a décidé que les critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance ne constitueraient pas des éléments d'exclusion ou d'inclusion de titres dans ses choix de gestion. Ils font néanmoins l'objet d'une attention particulière.